

2. Améliorer le cadre de vie en collaboration avec les citoyens

1. Contexte et description

Les citoyens ont envie de se sentir bien chez eux et dans l'environnement immédiat qui les entoure. Ils ont désigné des représentants politiques qui peuvent s'appuyer sur différents dispositifs régionaux en vue de procéder à des modifications de l'aménagement du territoire communal (SDER, PCA, PCDR, PCM, Agenda 21...).

Néanmoins, ils peuvent eux-mêmes devenir directement acteurs d'embellissements dans leur quartier nonobstant le fait de pouvoir également être intégrés dans la réflexion lors de la mise en œuvre des dispositifs susvisés.

Regrouper des citoyens autour d'un projet d'aménagement de leur quartier leur permet de développer un sentiment d'appartenance, de responsabilité, de solidarité, de créer du lien social et de la convivialité. Cela permet la concrétisation d'un projet en partant d'une dynamique participative qui permet un engagement dans la vie locale et aux citoyens impliqués de développer leurs capacités.

L'amélioration du cadre de vie peut consister en la création d'un jardin communautaire, la pose de bancs, de bacs à fleurs, de sculptures, l'aménagement d'espaces de jeux, d'espaces verts, d'aires de pique-nique, la remise en valeur de vieux chantiers, la revalorisation du patrimoine local, l'aménagement d'un espace pédagogique et récréatif, d'un lieu de rencontre.

2. Publics cibles

Les habitants d'un quartier déterminé.

3. Parties prenantes

- Les habitants du quartier et les associations actives dans le quartier.
- Le Plan de cohésion sociale et d'autres services communaux (services environnement, travaux, urbanisme, logement...) ainsi que les autorités communales.
- La Fondation Roi Baudouin (Quartier de vie) et la Région wallonne via des appels à projets (SLSP - « Quartier en transition »).
- Des associations, institutions, mécènes intéressés ou concernés par le projet.

4. Mise en œuvre

- Structuration d'un comité de pilotage avec les parties prenantes (institutions, associations).
- Organisation de réunions d'information, de consultations, de rencontres citoyennes.
- Utiliser la méthodologie du Voir-Juger-Agir-Evaluer (Education permanente).
- Organisation de visites citoyennes du quartier, avec des techniciens associés au projet (architectes, urbanistes...).
- Un budget participatif peut constituer un outil à la mise en œuvre du projet.



5. Conditions de réussite

- Organiser une mobilisation des citoyens suivant un timing régulier, mais pas trop long sur la durée (élaborer un calendrier de l'implication des citoyens).
- Réunir aussi bien d'anciens que de nouveaux habitants, des habitants d'origines et cultures différentes, des personnes d'âges différents, des personnes avec ou sans handicap.
- Susciter la mobilisation citoyenne sur la durée, en variant/animant les sollicitations sur le sujet (visite d'autres endroits...).
- Permettre le dialogue/le débat, organiser correctement les temps de parole.
- Solliciter la participation active de personnes relais au sein même de la population ciblée (en l'occurrence une dizaine de personnes).
- S'assurer de la validation du projet par tous les habitants du quartier en veillant à ce qu'ils aient été au moins consultés une fois sur l'année par les personnes relais et déterminer quelle sera leur implication (participation financière, aide manuelle à la construction...).

6. Pratiques exemplatives

La Commune d'**Enghien** a prévu dans son budget ordinaire du service travaux de dédier une somme destinée aux projets « quartiers participatifs ».

La Commune de **Flémalle** a mis en place des Ateliers d'Urbanisme participatifs (ATU) suite à la candidature déposée par la SLSP dans le cadre de l'appel à projet « Quartier en transition ». De ces ateliers sont nés un potager communautaire, des aménagements d'espaces publics, un outil d'information propre au quartier.

La commune de **Wasseiges** a réalisé un relooking total des traditionnelles poubelles publiques vertes en collaboration avec les écoles et des citoyens volontaires dont le résultat est l'apparition de monstres dans différentes rues des villages de l'entité ! Plus personne n'ignore l'emplacement des poubelles de Wasseiges...

